

INFORMATIONS ADHÉRENT (à remplir en majuscule)

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

E-MAIL : _____ @ _____

PARTIE À REMPLIR IMPÉRATIVEMENT PAR LA COLLECTIVITÉ

Nom de la collectivité : _____	Visa
-----------------------------------	------

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Peuvent bénéficier de l'aide stage animateur BAFA l'adhérent et l'enfant de l'adhérent et de son conjoint* à charge fiscale de 16 à 25 ans stagiaire (* à condition que les avis d'imposition soient à la même adresse fiscale).

Envoi du dossier dans l'année suivant l'évènement. L'adhérent devra transmettre son dossier auprès du Cos 38 après réception de la facture : l'aide sera déduite de la facture.

Montant de l'aide : 110€ par an et par jeune*

Aide accordée pour l'adhérent et l'enfant à charge fiscale jusqu'à 25 ans (dans l'année civile) stagiaire. Stage minimum obligatoire de 4 jours (en une ou plusieurs fois).

NOM ET PRÉNOM DU STAGIAIRE	A COCHER	A COCHER	
	Adhérent	Enfant de l'adhérent	Enfant du conjoint

LES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

- Formulaire de demande visé par votre collectivité
- Livret de famille complet (pages parents et enfants).
- La facture du stage, obligatoirement au nom de l'adhérent ou de l'enfant, précisant le nom de l'adhérent ou de l'enfant stagiaire et la nature du stage.
- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 complet recto-verso de l'adhérent.
- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 complet recto-verso du conjoint.
- Dans le cas d'une aide versée pour l'adhérent stagiaire, la photocopie de l'avis de l'imposition ou de non-imposition complet N-1 et du livret de famille ne seront pas à joindre à la demande.
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

* Prestation soumise à imposition.